

Sujet : [INTERNET] Avis enquête publique méthaniseur Chamarandes-Choignes

De : Cellier Claude <clclcellier@yahoo.fr>

Date : 02/04/2024 18:44

Pour : "pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr" <pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr>

A Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis membre du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional et je représente cette institution au sein du Comité de Pilotage du Schéma Régional Biomasse.

Depuis 2020 où le nombre de méthaniseurs se multiplie, plusieurs constantes amènent des réserves sur de tels projets:

* Plus l'installation est importante, plus le rayon d'approvisionnement en biomasse ainsi que le rayon d'épandage du digestat est important. Ici, 130 000 t/an soit plus de 5 000 x 26 t entrant et 5 000 x 26t sortant - chiffre très variable suivant les taux de matière sèche peu maîtrisés-.

* Les cultures intermédiaires (CIVE) utilisées sont quasi exclusivement des CIVE d'hiver où un rendement significatif peut être trouvé, utilisant les parcelles d'août à avril-mai, soit 8mois, ne laissant à la culture principale que 4 à 5 mois, de mai à septembre...

Peut-on encore parler de cultures intermédiaires ? ... ou de culture dédiées cachées ?

* 6 000 ha de CIVE changeront significativement les assolements des fermes concernées et nécessiteront des chantiers de récolte sur un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres avec une consommation d'énergie fossile en quantité conséquente.

* Le besoin de surface pour cette production nouvelle de biomasse accélère la concentration et l'agrandissement des exploitations, au détriment d'installations de jeunes agriculteurs en recherche de foncier.

* L'épandage des digestats a déjà causé plusieurs pollutions reconnues dans la région. Les teneurs en éléments fertilisants est plus variable que celles de déjections animales courantes.

* Le bilan énergétique des installations est étroitement lié à leur étanchéité. 5% de fuite suffit à annuler un bilan positif.

Ces quelques inconvénients cités sont les plus factuels sur des situations existantes, mais il y en a bien d'autres. C'est pourquoi je dénonce le bien fondé de tels projets aux conséquences sociales et environnementales défavorables.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le commissaire mes meilleures salutations

Claude Cellier

— Pièces jointes :

A Monsieur le commissaire enquêteur.docx

30 octets